



## DÉPARTEMENT HISTOIRE

LP Protection et  
Valorisation du  
patrimoine historique  
et culturel

**Parcours conception et  
mise en oeuvre de projets  
culturels**

**2024/2025**



Faculté des Lettres,  
Langues & Sciences  
Humaines

Le Mans Université

BAC + 8

DOCTORAT

Doctorat

BAC + 5

MASTER

**Master 2 Histoire, Civilisation, Patrimoine**

Parcours Métiers de l'Histoire

P + EAD

Parcours Histoire Euro-Méditerranéenne

EAD

Parcours Patrimoine et Développement Local

P + EAD

**Master 1 Histoire, Civilisation, Patrimoine**

Parcours Métiers de l'Histoire

P + EAD

Parcours Histoire Euro-Méditerranéenne

EAD

Parcours Patrimoine et Développement Local

P + EAD

**Master MEEF :**  
- Histoire Géographie  
- Professeur des écoles

Portail Sciences Humaines et Sociales  
-  
- IFUNO  
- Etudes sur le genre  
- Master Archéologie

BAC + 3

LICENCE

**LP Gestion de projets et structures artistiques et culturels**

Parcours Gestion, Développement des Structures Musicales

**LP Protection et Valorisation du patrimoine historique et culturel**

Parcours Conception et Mise en Oeuvre de Projets Culturels

P + EAD

Parcours Développement et Protection du Patrimoine Culturel

EAD

**L3 Histoire**

Métiers du Patrimoine et de la Culture

Métiers de l'Enseignement du 2nd degré

Parcours Sciences de l'Éducation et de la Formation

Parcours Métiers de l'Administration

Parcours Études Européennes

**L1 & L2 Histoire**

Parcours Études Européennes

P : Présentiel

EAD : Enseignement à distance

Accréditation 2022-2027

# Licence Professionnelle

Protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

Parcours

## CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS

- Présentiel -

# C.M.O.P.C.



2024-2025

## SOMMAIRE

- Annuaire
- Équipe pédagogique et encadrement
- Principaux partenaires institutionnels
- L'association des étudiants Assaut Culture sur les réseaux
  
- Bonnes pratiques étudiantes
- Objectifs et débouchés de la formation
- Organisation et contenu de la formation
- Calendrier prévisionnel

**Département d'Histoire**  
Le Mans Université  
UFR de Lettres, Langues et Sciences Humaines  
Av. Olivier Messiaen-72085 Le Mans Cedex 9

## Annuaire

- **Direction du département :**  
Emmanuel JOHANS ([Emmanuel.johans@univ-lemans.fr](mailto:Emmanuel.johans@univ-lemans.fr))  
Aurélien RUELLET ([Aurelien.ruellet@univ-lemans.fr](mailto:Aurelien.ruellet@univ-lemans.fr))
  
- **Responsable de la LP MOPC :**  
Renaud BOUCHET ([renaud.bouchet@univ-lemans.fr](mailto:renaud.bouchet@univ-lemans.fr))  
Bureau : Bâtiment administratif (205)
  
- **Secrétariat du département et de la LP MOPC :**  
Anne-Sophie LAGARDE ([anne-sophie.lagarde@univ-lemans.fr](mailto:anne-sophie.lagarde@univ-lemans.fr))  
Tel. 02.43.83.31.64  
Les heures d'ouverture aux étudiants sont affichées au secrétariat

## Equipe pédagogique et encadrement

### Enseignant.es :

- **Renaud Bouchet** (Mcf en Histoire de l'art contemporain, Le Mans Université [LMU])
- **Vincent Corriol** (Mcf en Histoire médiévale, LMU)
- **Laïli Dor** (Mcf en Littérature et civilisation britanniques, LMU)
- **Aline Durand** (Pr. en Histoire médiévale, LMU)
- **Benoît Musset** (Mcf en Histoire moderne, LMU)
- **Sylvain Villaret** (Mcf en Histoire des APS, LMU)
- **Nicolas Boscher** (Enseignant en histoire du cinéma en classes préparatoires aux grandes écoles, Cherbourg-en-Cotentin)
- **Yannick Véry** (Vidéaste-Service APPUI-Accompagnement à la Pédagogie et aux Pratiques Universitaires Innovantes, LMU)
- **Thomas Furiat** (Technicien Audiovisuel- Service APPUI-Pôle audiovisuel, LMU)
- **Sébastien Angonnet** (Ingénieur d'Études en Sciences de l'Information Géographique Laboratoire ESO-LMU)
- **Jérémy Buard** (Chef de projet SI Recherche Division des Systèmes d'Informations-LMU)

- **Nicolas Bongrand** (Musicien-Responsable de la LP GDSM, LMU)
- **Eugenio Renzi** (Critique de cinéma, directeur artistique du Printemps du cinéma français de Rome)
- **Thomas Cepitelli** (Professeur de français et de théâtre au lycée Bellevue, Le Mans)
- **Joël Bodereau** (Professeur de musique au Lycée Bellevue. Compositeur arrangeur, directeur et agent artistique).

## Professionnel.les :

- **Julie Bordas** (Directrice du Service culture de l'Université du Mans)
- **Amandine Chelly-Calippe** (Médiatrice culturelle, chargée de la vie associative-Service culture de l'Université du Mans)
- **Virginie Boccard** (Directrice de la Scène nationale Les Quinconces-L'Espal, Le Mans)
- **Julie Lecomte** (Directrice adjointe de la Scène nationale Les Quinconces-L'Espal, Le Mans)
- **Emma Cardonne** (Directrice de production et développement – Projet Art et Territoire)
- **Chloé Heyraud** (Chargée de projet en art visuel-Ecole des Beaux-Arts TALM-Tours, Angers, Le Mans)
- **Marie Lenfant** (Directrice de compagnie de danse Marie Lenfant, Le Mans)
- **Rachel Pinget** (Coaching individuel et professionnel, Agence Relier, Le Mans)
- **Thomas Brousmiche** (Agence Photographyk, Le Mans)
- **Nicolas Cohu** (Chargé de production et tournée-Curios productions, Nantes)
- **Jérôme Sersiron** (Chargé de production-Administration, Association L'Incubateur, Collectif Protocole, Collectif Martine à la Plage, C<sup>ie</sup> Gabardi)
- **Malo Guislain** (Programmateur-Cinéma Les Cinéastes, Le Mans)
- **Marion Salle** (Assistante de communication-Cinéma Les Cinéastes, Le Mans)
- **Richard Fournier** (Directeur du Plongeur-Cité du cirque, Le Mans)
- **Julien Martineau** (Directeur association Superforma, Le Mans)
- **Jean-Christophe Delcroix** (Directeur du Tamanoir, salle de concert de musiques actuelles-Gennevilliers)
- **Guillaume Payeur** (Architecte D.P.L.G.)
- **Elise Denier** (Cheffe de projet culturel au Théâtre ONYX, Scène conventionné danse et cirque, Saint-Herblain)
- **Juliette Béranger** (Responsable du pôle Territoires et production au Plongeur)

-□-

## Principaux partenaires institutionnels :

- EVE-Service culture de l'Université du Mans
- FIAA-Fonds International d'Art Actuel (Le Mans)
- Les Quinconces-L'Espal, scène nationale du Mans
- MCJ Prévert-Les Cinéastes (Le Mans)
- Le Plongeur-Cité du cirque (Le Mans)

-□-



L'association étudiante Assaut Culture



Les réseaux de l'association des étudiant.es de la LP CMOPC, Assaut Culture, permettent le partage d'informations sur tout type d'évènement culturel que vous organisez ou auxquels vous assistez (exposition, conférence, concert, film, festival...). Elle permet également d'offrir une vitrine numérique à notre formation, mais aussi et surtout de nouer et d'entretenir des liens entre les différentes promotions. Ces liens, outre leur intérêt dans votre enrichissement culturel et humain, favoriseront le développement d'un réseau potentiellement mobilisable dans une recherche d'un stage ou d'emploi, ou encore dans la perspective d'une progression de carrière. L'efficacité de cette page autogérée dépend de l'implication de chacun.e.

E-mail : [assautculture@gmail.com](mailto:assautculture@gmail.com)

Instagram : [assautculture](https://www.instagram.com/assautculture)

Facebook : [Assaut culture](https://www.facebook.com/Assaut.culture)

X : [@assautculture](https://www.x.com/assautculture)



## LP CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS (Présentiel)

### ***Page de la formation :***

[http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l\\_offre\\_de\\_formation/licence-professionnelle-LICP/sciences-humaines-et-sociales-0001/lp-protection-et-valorisation-du-patrimoine-historique-et-culturel-program-lp-protection-et-valorisation-du-patrimoine-historique-et-culturel.html](http://www.univ-lemans.fr/fr/formation/l_offre_de_formation/licence-professionnelle-LICP/sciences-humaines-et-sociales-0001/lp-protection-et-valorisation-du-patrimoine-historique-et-culturel-program-lp-protection-et-valorisation-du-patrimoine-historique-et-culturel.html)

### **BONNES PRATIQUES ETUDIANTES**

*L'équipe pédagogique et administrative de l'Université du Mans est heureuse d'accueillir la promotion 2024-2025 de la Licence professionnelle CMOPC. Votre parcours, votre expérience et votre motivation justifient pleinement votre présence en son sein. Mais cette présence implique quelques obligations, parmi lesquelles :*

#### **Être assidu :**

La présence à tous les cours est obligatoire. Un appel sera fait au début de chaque séance. Chaque absence devra être justifiée auprès du secrétariat et de l'enseignant ou intervenant concerné. Rappelons que tous les enseignements font l'objet d'une évaluation collective ou individuelle : analyses/commentaires de documents, dissertations, présentations orales ou encore dossiers.

#### **Contribuer à la bonne entente du groupe :**

La densité du contenu d'enseignements et les nombreux projets collectifs menés sur le temps long nécessitent une bonne entente entre les étudiant.es. Patience, écoute mutuelle, respect et bienveillance sont donc des qualités à mobiliser tout au long de l'année. Un cours pratique de communication interpersonnelle pourra vous y aider.

#### **Compléter les contenus de formation :**

Malgré leur densité, les formations professionnalisantes ne peuvent en aucun cas apporter l'intégralité des très nombreuses compétences théoriques et pratiques potentiellement sollicitées dans le cadre d'une activité professionnelle. Un travail personnel permettant de combler les inévitables lacunes et de faire évoluer les savoirs est donc indispensable, que ce soit pendant et après la phase de formation. Des documents et des références sito-bibliographiques vous seront donnés dans cette perspective, de même que des informations relatives à des conférences ou à des évènements culturels particuliers. La fréquentation régulière de la Bibliothèque Universitaire (BU) et de la Bibliothèque de l'institut d'Histoire (BIH) au sein du campus est à cet égard vivement recommandée. Vous y trouverez des ouvrages et documents multimédias, mais aussi une aide à la recherche d'information. Il ne faut pas hésiter à solliciter les enseignants et les intervenants professionnels pour vous guider dans cette démarche d'auto-apprentissage adaptée à vos besoins et attentes.

## **Enrichir et ouvrir votre horizon culturel :**

L'enrichissement culturel individuel et collectif fait intégralement partie de votre formation. Votre statut administratif d'étudiant vous permet de bénéficier de nombreuses réductions tarifaires, voire de la gratuité. Il est nécessaire de profiter de cette opportunité pour assister au plus grand nombre possible d'événements culturels (en particulier ceux programmés par le Service culturel de l'université), dans l'optique de votre enrichissement et de la constitution de votre réseau professionnel.

## **OBJECTIFS ET DEBOUCHES**

La licence CMOPC vise à former en un an un.e professionnel.le qui exercera ses fonctions dans le cadre des collectivités territoriales, des centres culturels, des associations, des cabinets d'études ou entreprises culturelles, des structures diverses qui organisent des festivals ou d'autres éléments culturels. Sous la tutelle du responsable de la structure, il ou elle participera à la conception et au montage de projets dont il sera l'opérateur sur le terrain. Polyvalent, son champ de compétences pourra couvrir la programmation, la communication, la médiation, la gestion ainsi qu'une large étendue de domaines artistiques (théâtre, danse, musique, cinéma, arts visuels...).

### ***Acquisitions de compétences :***

- Concevoir un projet fondé la connaissance globale des publics, des structures, des territoires, et des acteurs de la culture
- Analyser les besoins et les demandes des publics ciblés
- Repérer les possibilités de coopération
- Évaluer les moyens humains, matériels et organisationnels nécessaires
- Mettre en œuvre le projet sur le terrain
- L'animer dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire
- Assurer le suivi administratif et financier
- Évaluer les actions menées et les adapter en fonction des résultats obtenus
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication

### ***Type d'emplois visés :***

- Chargé.e d'action culturelle dans les collectivités territoriales, les centres culturels, des cabinets d'étude, des entreprises culturelles, et les associations
- Chargé.e de programmation dans les établissements culturels à toutes les échelles territoriales (région, département, communauté de communes, commune)
- Gestionnaire d'événements et de propositions culturels (festivals, expositions, musées...)
- Collaborateur.trice de la direction d'une structure culturelle (théâtre, cinéma, festival) ou d'un.e commissaire d'exposition, d'un.e responsable d'animation culturelle, d'un.e gestionnaire de projets culturels
- Animateur.trice de politique culturelle dans une entreprise privée, publique ou une collectivité
- Médiateur.trice culturel.le

### **A noter :**

La LP permet d'obtenir une qualification adaptée à une insertion dans la vie active. Elle n'est donc pas un diplôme donnant un accès automatique en Master général ou professionnel. De la même manière, le diplôme de LP ne garantit pas un emploi dans le secteur culturel. Pour autant, le taux d'insertion professionnel après notre formation reste très satisfaisant. À cet égard, le choix d'un lieu de stage-tremplin s'avère judicieux, tout comme l'implication continue dans la constitution d'un carnet d'adresses « stratégique ». Dès le premier semestre de formation, nous vous conseillons vivement de prendre contact avec le Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion professionnelle de l'Université : (<https://mon-ent-etudiant.univ-lemans.fr/fr/pour-reussir/information-orientation.html>).

## ORGANISATION ET CONTENU DE LA FORMATION

Assurée par des professionnel.les des métiers de la culture - pour beaucoup actifs dans le champ du spectacle vivant - et des enseignant.es-chercheur.ses, toutes et tous en prise avec les réalités du secteur, la formation repose sur trois types de contenu :

### 1°) Un socle historique et culturel diversifié

- Histoire culturelle et sociale moderne et contemporaine
- Histoire de l'art, de la danse, de la musique
- Histoire et analyse du cinéma, du théâtre

▶ 244 h

### 2°) Un apport professionnalisant

- Anglais adapté au monde culturel. Possibilité d'un apprentissage complémentaire à la Maison des Langues
- Administration et de gestion de projets, de communication, de droit de la culture
- Pratiques numériques innovantes (informations et données, création de contenu...)
- Sensibilisation aux enjeux et à la pratique de la danse contemporaine
- Méthodologie de projets (musiques actuelles, art visuel, art de la rue, cinéma...)
- Sensibilisation aux enjeux architecturaux des lieux culturels
- Sensibilisation à la production et à l'accompagnement de créations artistiques pour l'espace public
- Pratiques et enjeux de la médiation à destination de tous les publics, sensibilisation au handicap
- Sensibilisation à la communication interpersonnelle et aux risques psychosociaux dans l'environnement de travail
- Ateliers, rencontres avec des professionnels, visites de lieux culturels visant à affiner des choix artistiques, à connaître les politiques et environnements culturels, à développer des compétences relatives à la programmation et à la médiation
- Projet tuteuré : participation à la conception, à la mise en œuvre, à la valorisation et à l'évaluation d'un projet culturel réel ou fictif dans une des structures partenaires de la licence professionnelle
- Projets de promotion menés en autonomie (expositions, concours, concerts...)
- Préparation et suivi des stages : accompagnement à la recherche et à l'élaboration d'un plan de stage, aide à la conception du rapport de stage

▶ 280 h

### 3°) Un stage professionnel formateur

- Scindé possiblement en deux séquences (1 semaine en février, 15 semaines entre mai et août, en principe au sein de la même structure)
- Il donne lieu à un rapport écrit qui est soutenu en septembre (en présentiel ou à distance)

▶ 16 semaines (12 ECTS)



# Contenu de la formation

## (répartition indicative)

### SEMESTRE 1 (SEPTEMBRE-DECEMBRE)

Intitulé	Nombre d'heures CM/TD/AAG*	Enseignants	Code	Points ECTS
<b>HISTOIRE CULTURELLE ET SOCIALE</b>				
<b>1 UE obligatoire</b>				
<i>Histoire des institutions culturelles</i>	24CM	S. Tison	235UD23	2
<b>1 UE au choix parmi 3</b>				
<i>Patrimoine Médiéval</i>	12CM-12TD	V. Corriol	235UD17	3
<i>Patrimoine Moderne</i>	12CM-12TD	B. Musset	235UD19	3
<i>Patrimoine thématique</i>	12CM-12TD	A. Durand /L. Levieux	235UD57	3
<b>HISTOIRE DES ARTS</b>				
<b>3UE obligatoires</b>				
<i>Histoire de l'art (Contemporain) : pratiques et publics</i>	24CM	R. Bouchet	235UD24	2
<i>Histoire culturelle et sociale (Cinéma)</i>	24CM	E. Renzi-N. Boscher	235UD26	2
<i>Histoire culturelle et sociale (Musique)</i>	24CM	J. Bodereau	235UD25	2
<b>PREPROFESSIONNALISATION</b>				
<b>4 UE obligatoires</b>				
<i>Compréhension du territoire : découverte et analyse du terrain culturel d'une grande ville et de ses périphéries</i>	6TD	J. Bordas	235UD29	1
<i>Culture et pratique (Théâtre)</i>	16CM-20TD	T. Cepitelli	235UD28	3
<i>Culture et pratique (Danse)</i>	6CM-14TD	M. Lenfant-S. Villaret	235UD27	2
<i>Anglais professionnel</i>	24TD	L. Dor	235UL01	2
<i>Pratiques numériques</i>	28TD	S. Angonnet-T. Furiat-J. Buard-Y. Very	235UD41	3
<i>Conception et conduite de projets (Cinéma et territoire)</i>	6CM-10TD	M. Guislain M. Salle	235UD37	1

\* CM = cours magistral / TD = travaux dirigés / AAG = auto-apprentissage guidé

## Pour vous aider dans le choix des UE :

### PATRIMOINE 1 (235UD17)

#### « Art et Histoire au Moyen Age »

Le cours a pour but de faire découvrir les sociétés du Moyen Âge au moyen de sources iconographiques, archéologiques et/ou artistiques (architecture, arts graphiques, sculptures...). L'accent sera porté sur le Moyen Âge central et la fin du Moyen Âge, dans toute sa diversité, des prémisses gothiques au XII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Renaissance au XVI<sup>e</sup> siècle. On s'intéressera à la fois aux productions et à leurs évolutions stylistiques mais aussi aux conditions économiques, mentales, religieuses, économiques et culturelles qui les ont rendues possibles et motivent la création.

C. HECK (dir.), *Moyen Age : Chrétienté et Islam*, Paris, Flammarion, coll. « Histoire de l'art », Paris, 1996, rééd. 2003.  
J. BASCHET, *L'iconographie médiévale*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire », 2008.

-■-

### PATRIMOINE 2 (235UD19)

#### « Châteaux et société en France, 16<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles »

Vers 1500, un château est une forteresse, chargée aussi bien de défendre un territoire que de tenir en respect ses habitants, au bénéfice d'un seigneur, lui-même intégré dans des chaînes de fidélité menant à de plus puissants seigneurs et au roi. Deux siècles plus tard, les châteaux nouveaux sont des « maisons de plaisance », dénuées de fortifications. Les anciens châteaux-forts sont quant à eux transformés pour s'aligner sur le nouveau modèle plus plaisant et confortable. Les châtelains sont au service du roi et/ou de leur propre fortune. Ce cours a pour but d'explorer cette mutation architecturale et aussi sociale. Nous aborderons l'évolution stylistique des châteaux, aussi bien « privés » que royaux. Nous étudierons les différents espaces du château, des pièces de réception les plus décorées aux communs les plus utilitaires. Nous observerons l'évolution des jardins, devenus une composante majeure du domaine à mesure de la disparition des fortifications. Puis nous analyserons le château comme espace social, confrontant les classes dominantes à des serviteurs et des dépendants nombreux. Nous opèrerons enfin une mise en perspective avec la patrimonialisation des châteaux aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles, à travers la protection, la restauration et la « mise en tourisme ».

Jean-Pierre Babelon (dir.), *Le château en France*, 1988.

Michel Figeac, *Châteaux et vie quotidienne de la noblesse. De la Renaissance à la douceur des Lumières*, 2006.

Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Histoire de l'architecture française*, tome 2, De la Renaissance à la Révolution, 1989.

-■-

### PATRIMOINE 3 (235UD57)

#### « Archéologie Médiévale »

Aujourd'hui le patrimoine est plus que jamais un objet d'étude lié au mouvement de patrimonialisation de notre société. Le patrimoine médiéval a fait depuis le XIV<sup>e</sup> siècle l'objet de recherches fondées sur l'archéologie. Le terme vient du grec *archaia*, choses anciennes, *archéi* signifiant l'origine, le commencement et de *logos*, discours, parole sur.

La première recension du terme archéologie remonte à 1599. Son but l'étude des sociétés passées au crible des vestiges matériels et des stratigraphies sédimentaires et utilise la fouille comme un de ses moyens principaux d'investigation. Le cours est centré sur l'habitat rural médiéval qui constitue le cadre de vie de 95% de la population du Moyen Âge occidental, y compris les sires, qui usurpant le ban se construisent des seigneuries au tournant de l'an Mil. Il montrera l'évolution dans le temps de cet habitat qui se transforme de manière notable. Il se focalisera notamment entre le IX<sup>e</sup> et le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au cours du processus d'encellulement de la société car elle se matérialise dans le paysage par l'érection de mottes avec tour, enceintes et fossés. Il se déroulera en deux parties :

- une partie théorique classique CM/TD sur le campus de l'université

- quatre sorties de terrain obligatoires de 4 heures sur des sites médiévaux du Maine sont programmées afin de matérialiser ces aspects et d'apprendre les rudiments de lecture des vestiges matériels (résidence aristocratique, mottes castrales, habitat monastique...) ; ces sorties obligatoires, qui auront lieu en septembre et en octobre de manière à bénéficier d'un temps clément et de jours encore longs feront l'objet de comptes rendus notés entrant dans l'évaluation pédagogique.

E. PEYTRMANN, *Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., AFAM, 2003.

-■-

## HISTOIRE DES INSTITUTIONS CULTURELLES (235UD23)

Ce cours évoquera les principales institutions culturelles en France au XX<sup>e</sup> s. en retraçant leur histoire, qui remonte parfois jusqu'à la Révolution française.

Seront évoqués : les politiques culturelles de l'Etat au XX<sup>e</sup> s. (Front populaire, Malraux, Lang) ; la décentralisation culturelle et les acteurs locaux ; les musées ; les archives et les bibliothèques ; la législation sur le patrimoine ; les institutions liées au spectacle vivant (théâtres subventionnés, grands festivals).

F. CHOAY, *L'Allégorie du patrimoine*, Paris, Seuil, 1988.

C. DELPORTE, J. Y. MOLLIER, J. F. SIRINELLI, *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France*, Paris, Puf, 2010.

P POIRRIER, *L'État et la culture en France au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Livre de Poche, 2009.

D. POULOT, *Une histoire des musées de France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, La Découverte, coll. « L'espace de l'Histoire », 2005.

## SEMESTRE 2 (JANVIER-MARS)

Intitulés	Nombre d'heures CM/TD	Enseignants	Code	Points ECTS
<b>HISTOIRE DES ARTS</b>				
Patrimoine contemporain	12CM-12 TD	R. Bouchet	236UD13	3
<b>PREPROFESSIONNALISATION</b>				
Méthodologie du projet	38TD	V. Boccard E. Cardonne R. Fournier N. Cohu J. Sersiron	235UD34	3
Conception et conduite de projets (Architecture des lieux culturels)	14TD	G. Payeur	235UD36	2
Conception et conduite de projets (projets en arts visuels)	18TD	C. Heyraud T. Brousmitche	235UD38	1
Conception et conduite de projets (Musiques actuelles)	18TD	N. Bongrand J.C. Delcroix J. Martineau	235UD39	1
Administrations et gestion de projets culturels	40TD	J. Sersiron	235UD40	3
Communication culturelle	22TD	J. Lecomte R. Pinget	235UD35	3
Outils de médiation (Connaissance des publics)	15TD	J. Sersiron	235UD60	2
<b>PROJETS TUTORES</b>				
Projets tutorés en structure professionnelle	20TD	Service culturel Le Mans- Université Les Quinconces-L'Espal FIAA (Fonds International d'Art Actuel) Le Plongeur-Cité du cirque	235UP04	6
<b>STAGE</b>				
Mémoire et soutenance	14TD	R. Bouchet	235UP06	14

## CALENDRIER PREVISIONNEL 2024/2025

Réunion de rentrée	Mercredi 4 septembre 2024 (13-16h)-Salle E-209
<b>Premier semestre (S1, S3, S5)</b>	Du lundi 9 septembre au vendredi 6 décembre 2024
Campus en fête	Mardi 24 septembre 2024 (après-midi)
Vacances de Toussaint	Du lundi 28 octobre au vendredi 1 <sup>er</sup> novembre 2024
Période dédiée au rattrapage d'enseignements qui n'auraient pu avoir lieu précédemment	Du lundi 9 au vendredi 13 décembre 2024
Vacances de Noël	Du lundi 23 décembre au vendredi 3 janvier 2025
<b>Second semestre (S2, S4, S6)</b>	Lundi 13 janvier au vendredi 11 avril 2025
Vacances d'hiver	Du lundi 17 février au vendredi 21 février 2025
Période dédiée au rattrapage d'enseignements qui n'auraient pu avoir lieu précédemment	Du lundi 22 avril au vendredi 25 avril 2025
Vacances de printemps	Du lundi 14 avril au vendredi 18 avril 2025
Début du stage	Début mars

**L'équipe de la Licence professionnelle CMOPC et les étudiant.es de la promotion 2023-2024 vous souhaitent une bonne rentrée ainsi qu'une très bonne année 2024-2025 !**





## TROUVER VOTRE EMPLOI/STAGE SUR LE CAREER CENTER DE LE MANS UNIVERSITE

### Qu'est-ce que le Career Center ?

C'est la plateforme carrière de Le Mans Université. Elle vous donne un accès privilégié à :

- Un module expérience pour trouver un stage en bénéficiant de l'expérience de milliers d'étudiants ;
- Des offres de stage, de jobs étudiants et d'emplois partout en France et à l'étranger ;
- Des présentations d'entreprises ;
- Des vidéos métiers ;
- Des conseils pour préparer votre CV, votre lettre de motivation, votre entretien d'embauche et plein d'autres ;
- Des événements organisés par les entreprises et par Le Mans Université (ateliers coaching du SUIO-IP, Forum réseau-stage...)

### Comment y accéder ?

En vous rendant sur votre ENT étudiant / Campus & Moi, dans la rubrique : Mes services numériques > Stages/Emplois.

- Activez votre compte avec vos identifiants numériques ;
- Personnalisez votre profil : téléchargez votre CV, définissez vos critères de recherche et activez des alertes mail ;
- Postulez aux offres qui vous intéressent ;
- Découvrez les différents ateliers coaching et événements proposés par les entreprises et Le Mans Université, et inscrivez-vous en ligne

### Le Carrer Center, disponible sur smartphone

Avant de télécharger l'application, vous devez créer votre compte depuis votre ENT étudiant. Ensuite, téléchargez l'application et connectez-vous !



Pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter :

[Lettres-careercenter@univ-lemans.fr](mailto:Lettres-careercenter@univ-lemans.fr)





## COORDONNÉES DES SERVICES CENTRAUX

**ETN@ (Espace des Technologies Numériques - fabrication des cartes étudiantes)** 02 43 83 27 75  
badges@univ-lemans.fr

**Maison des Langues**  
02 44 02 24 45  
maisondeslangues@univ-lemans.fr

**BU (Bibliothèque Universitaire)**  
02 43 83 30 64  
bu@univ-lemans.fr

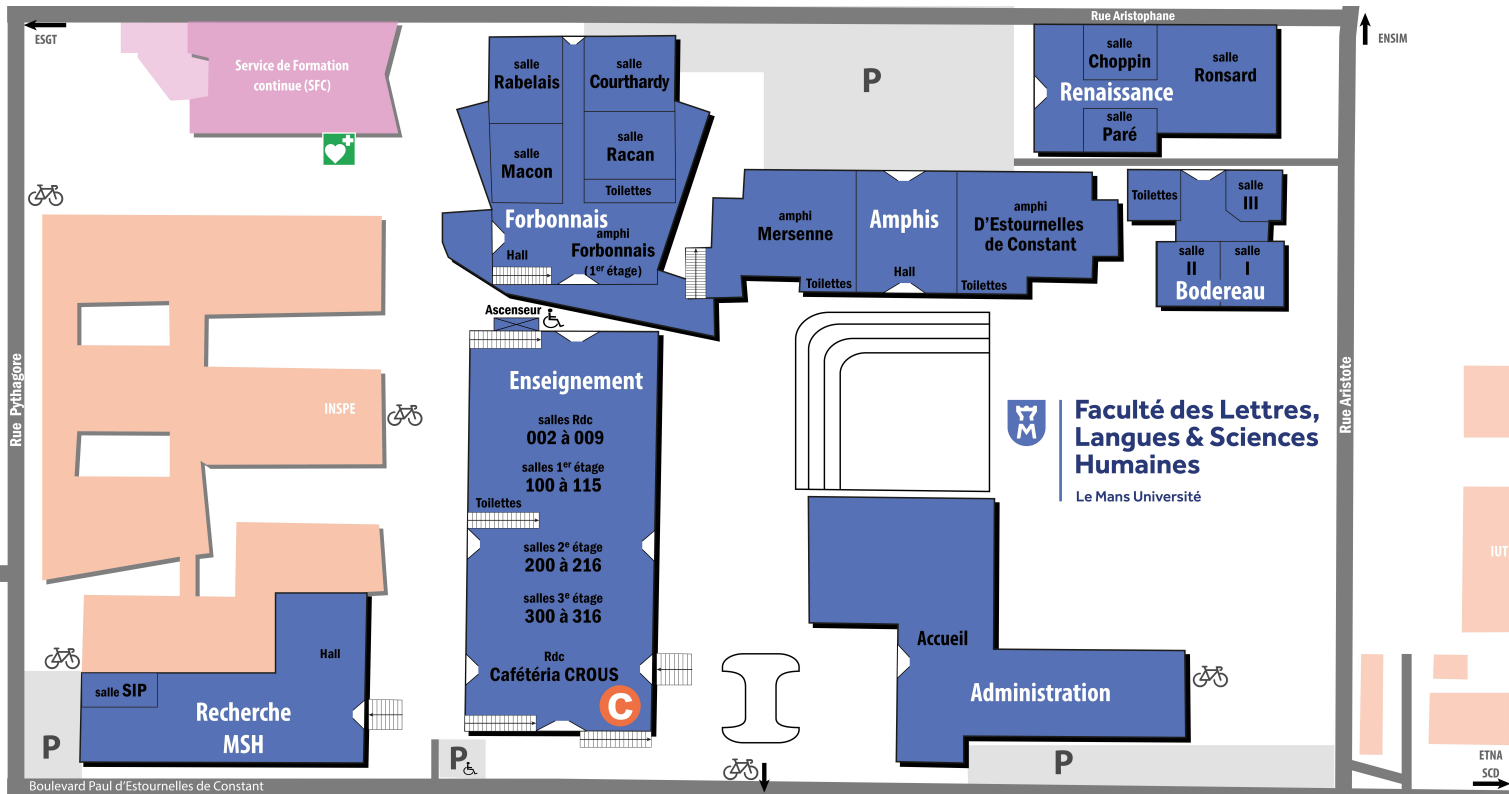
**SUIO-IP (Service Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle)**  
02 44 02 20 64  
accueil.suioip@univ-lemans.fr

**CSUMPS (Centre de Santé Universitaire Médico-Psycho-Social)**  
02 43 83 39 20  
Service Médical : sante.u@univ-lemans.fr  
Service Social : servicesocial@univ-lemans.fr  
Service Psychologique : servicepsy@univ-lemans.fr

**SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives)**  
02 43 83 37 35  
suaps@univ-lemans.fr

**Service Culture**  
02 43 83 27 70  
culture@univ-lemans.fr

<http://www.univ-lemans.fr>



## INFORMATIONS & CONTACTS

Faculté des Lettres, Langues et Sciences

Humaines : Tél. +33 2 43 83 31 64

sechist-let@univ-lemans.fr